



PANORAMA DE PRESSE

07/06/2010 - 07h24

CGT

Sommaire

Syndicalisme (10 Documents)

L'Humanité - 07/06/2010 - [« être inventifs sur les solutions »](#) (573 mots)

Le 47e congrès de la CFDT s'ouvre aujourd'hui à Tours (Indre-et-Loire). Pour Marcel Grignard, secrétaire national, le syndicalisme est à un tournant et organise trop peu de salariés.

Le Figaro Economie (matin) - 05/06/2010 - [EN BREF](#) (247 mots)

Retraite : Thibault remettra lui-même les pétitions de la CGT au gouvernement Le secrétaire général de la CGT Bernard Thibault va remettre lui-même, mercredi prochain au ministère du Travail, les car...

Le Figaro Economie (matin) - 07/06/2010 - [La CFDT se tourne vers les jeunes et les petites entreprises](#) (635 mots)

SOCIAL. L'ouverture aujourd'hui à Tours du 47e congrès de la CFDT n'aurait pas pu se dérouler sous de meilleurs auspices. Après plusieurs mois de débat interne, la sérénité s'est de nouveau installée...

Le Monde - 05/06/2010 - [CFDT : la révolution réformiste de François Chérèque](#) (1028 mots)

Depuis huit ans qu'il est à la tête de la CFDT, François Chérèque a imprimé son sceau. Après son faux pas de 2003 - quand son soutien à la réforme des retraites de François Fillon a provoqué un séism...

L'Humanité - 07/06/2010 - [La CFDT attendue sur les retraites](#) (394 mots)

Entre le premier projet de résolution et celui présenté au congrès, les militants ont fait réintégrer la revendication du maintien de l'âge légal de départ en retraite à 60 ans.

Les Echos - 07/06/2010 - [« La confédération a perdu l'exclusive des rapports avec les pouvoirs publics »](#) (556 mots)

...

Les Echos - 07/06/2010 - [Réforme des retraites : tous les regards braqués cette semaine sur le congrès de la CFDT](#) (765 mots)

Le 47 e congrès de la CFDT s'ouvre aujourd'hui à Tours. Les 1.500 délégués devront fixer les orientations sur la réforme des retraites, en particulier sur la durée de cotisation. Le gouvernement suivra les débats avec attention avant de présenter son projet de loi. François Chérèque, assuré d'être réélu, veut donner un deuxième souffle à son syndicat.

La Tribune - 07/06/2010 - [François, Bernard, Nicolas : un drôle de jeu à trois](#) (476 mots)

En dépit des tentatives de division de l'Élysée, les leaders de la CFDT et de la CGT affichent une entente parfaite.

Les Echos - 07/06/2010 - [Des fonctionnaires à reconquérir](#) (524 mots)

Les résultats électoraux de la CFDT chutent chez les fonctionnaires. Son influence est particulièrement écornée dans la fonction publique d'Etat, où elle mise sur les nouvelles règles du dialogue social pour retrouver du poids.

Les Echos - 07/06/2010 - [Elections, implantations : radiographie de la centrale](#) (608 mots)

...

Mouvements sociaux (1 Document)

L'Humanité - 05/06/2010 - [La CFTC rejoint l'intersyndicale pour le 24 juin Les sans-papiers de l'Opéra Bastille continuent le combat](#) (246 mots)

La CFTC a annoncé dans un communiqué qu'elle s'associait « activement » à la journée de mobilisation du 24 juin de l'intersyndicale (CFDT-CGT-FSU-Solidaire-Unsa), qui portera en grande partie sur la ...

Actualité sociale (3 Documents)

L'Humanité - 07/06/2010 - [Un retour en arrière Pauvres « très vieux » Suicides à La Poste](#) (882 mots)

(humanite.fr) Le Secours populaire et les Restos du cœur (entre autres) font leur travail et les politiciens de se frotter les mains. Je n'ai de cesse de m'interroger sur leurs actions et leurs discu...

La Tribune - 07/06/2010 - [Déception sur la pénibilité au travail](#) (466 mots)

Le gouvernement, qui a peur d'élaborer un dispositif coûteux, est taxé de frilosité par la CFDT et les autres syndicats.

Libération - 07/06/2010 - [Dans la spirale des stages](#) (700 mots)

Tous les jeunes diplômés le savent : décrocher un premier emploi s'apparente de plus en plus en plus à un parcours du combattant. Pour retenir l'attention des recruteurs, qui reçoivent parfois plusie...

Protection sociale (5 Documents)

Libération - 07/06/2010 - [Un projet de réforme taille patrons](#) (654 mots)

Il est au moins une personne en France qui applaudit, pour l'instant, le projet du gouvernement sur les retraites : c'est Laurence Parisot. En déclarant jeudi que seuls «les salariés usés physiquemen...

La Croix - 07/06/2010 - [François Chérèque, pas encore retraité](#) (1373 mots)

En congrès jusqu'à vendredi, la CFDT va réélire François Chérèque pour un troisième et dernier mandat, marqué à nouveau par une réforme des retraites

La Croix - 07/06/2010 - [Tour d'Europe des politiques du « vieillissement actif »](#) (685 mots)

Les pays qui ont un fort taux d'emploi des seniors ont privilégié une stratégie sociale-démocrate ou libérale. La France tâtonne

Le Monde - 06/06/2010 - [Relèvement de l'âge de la retraite : ce que font les autres, ce que projette la France](#) (1121 mots)

L'existence en France d'un âge légal de départ à la retraite, qui est l'un des plus bas d'Europe, et les réformes des retraites engagées dans la plupart des pays industrialisés servent fréquemment à ...

Marianne - 05/06/2010 - [Retraites : un « tabou » peut en masquer un autre](#) (494 mots)

Verra-t-on d'ici à deux décennies, dans l'Hexagone, des dames de 70 ans officier aux caisses des supermarchés, s'occuper de pensionnés à peine plus âgés qu'elles ou encore tenir un guichet comme c'es...

Syndicalisme

Lundi 7 Juin 2010

Social-Eco

« être inventifs sur les solutions »

Le 47e congrès de la CFDT s'ouvre aujourd'hui à Tours (Indre-et-Loire). Pour Marcel Grignard, secrétaire national, le syndicalisme est à un tournant et organise trop peu de salariés.

«Le syndicalisme à un tournant, oser le changement », écriviez-vous il y a un an dans la perspective du congrès qui s'ouvre aujourd'hui. Pourquoi ce besoin de changer pour la CFDT ?

Marcel Grignard. Pour prendre en compte les défis auxquels le monde du travail et le syndicalisme sont confrontés. L'individualisation des situations de travail répond à une aspiration d'émancipation des salariés, mais s'accompagne d'un cloisonnement du -saliariat. La question de recoller -l'individu et l'intérêt collectif se pose de façon -radicalement nouvelle. -L'entreprise globale a disparu pour faire place à des entreprises juxtaposées qui s'organisent de manière concurrentielle, y compris au niveau mondial. Il faut donc repenser la question des garanties collectives et des solidarités au sein du salariat. Le syndicalisme sait dire que les dernières années se sont traduites par un accroissement des inégalités. Mais il n'a pas les bonnes pratiques pour corriger la situation. Le syndicat doit être au plus près de la vie au travail et du parcours -professionnel des salariés.

Mais la CFDT a déjà beaucoup changé sa vision des choses. Faut-il

aller plus loin que le « recentrage » de ces dernières décennies ?

Marcel Grignard. Le « recentrage » était l'affirmation de l'autonomie vis-à-vis du politique et de la pratique de la négociation collective pour donner de nouveaux droits aux salariés. La CFDT a su mettre cette orientation en œuvre et, dans sa très grande majorité, le syndicalisme français considère que l'autonomie vis-à-vis du politique est indispensable et que la négociation est un outil. Mais le syndicalisme français organise très peu de salariés et est morcelé en une multitude d'organisations. La réforme de la représentativité de 2008 repose sur cette volonté de relever le défi d'une pratique syndicale au plus près des salariés, qui déterminent qui sont les syndicats représentatifs.

Face à la crise, n'y a-t-il pas besoin d'une plus grande combativité des syndicats pour que les salariés ne soient pas les seuls à payer la facture ?

Marcel Grignard. Nous devons être extrêmement exigeants sur l'analyse et inventifs sur les solutions. Le monde qui s'ouvre est inédit, il faut penser les nouvelles régulations et construire des revendications nouvelles. En appui, il faut mobiliser.

Je ne dirais pas que la question est de renforcer les luttes, mais d'être davantage porteurs de solutions qui font sens pour les salariés. C'est la base du rapport de forces pour le syndicalisme.

Pour dépasser l'émiettement syndical, vous souhaitez l'émergence d'un « pôle réformiste ». Qu'est-ce que ça signifie ?

Marcel Grignard. Nous ne posons pas comme ça la relation avec les autres organisations syndicales. Nous voulons développer des coopérations .Et nous recherchons une coopération renforcée avec celles qui partagent notre conception du syndicalisme : l'émancipation des personnes dans un cadre solidaire, le réformisme qui vise à construire du progrès social par la négociation et des compromis successifs, la conquête de nouvelles garanties collectives sans recours systématique à l'état, un syndicalisme autonome engagé dans la construction européenne Certains syndicats partagent cette conception, d'autres non.

Entretien réalisé par Olivier Mayer

Samedi 5 Juin 2010

économie

EN BREF

Retraite : Thibault remettra lui-même les pétitions de la CGT au gouvernement

Le secrétaire général de la CGT Bernard Thibault va remettre lui-même, mercredi prochain au ministère du Travail, les cartes de pétition lancée par le syndicat contre la future réforme gouvernementale des retraites. Opposé au report de l'âge légal de départ à la retraite au-delà de 60 ans, le leader de la CGT conduira la délégation qui « *remettra les cartes de pétition au ministre* » Éric Woerth.

Wendel : résolutions adoptées

largement

L'assemblée générale de Wendel a adopté à plus de 93 % les résolutions, y compris celle très débattue concernant les conditions de départ de Jean-Bernard Lafonta. L'ex-patron bénéficie de 950 000 euros d'indemnités et du remboursement de 2,5 millions de co-investissements.

ArcelorMittal investit 5 milliards en Inde

ArcelorMittal, qui n'a encore aucun site en Inde, a signé un protocole d'accord pour construire une usine dans l'État indien du Karnataka

(Sud). Ce projet représentant un investissement de plus de 5 milliards d'euros.

Wal-Mart va créer 500 000 emplois

Le géant de la distribution américain Wal-Mart veut créer 500 000 emplois au cours des cinq prochaines années et va racheter pour 15 milliards de dollars de ses propres actions.

Arnaud Rodier
arodier@lefigaro.fr

Lundi 7 Juin 2010

économie

La CFDT se tourne vers les jeunes et les petites entreprises

La centrale réformatrice, dirigée par François Chérèque, tient son 47e congrès aujourd'hui à Tours.

SOCIAL.L'ouverture aujourd'hui à Tours du 47^e congrès de la CFDT n'aurait pas pu se dérouler sous de meilleurs auspices. Après plusieurs mois de débat interne, la sérénité s'est de nouveau installée au sein de la centrale dirigée depuis huit ans par François Chérèque. Digéré le soutien à la réforme des retraites en 2003 qui avait conduit des dizaines de milliers de militants à déchirer leur carte. Oubliée l'humiliation aux prud'homales de 2008 où la centrale de Belleville avait reculé de plus de trois points, distancée de douze longueurs par la CGT. Reconnue la signature solitaire de la dernière convention d'assurance-chômage qui a permis à une centaine de milliers de nouveaux chômeurs d'être indemnisés.

« *L'organisation est redevenue homogène*, décrypte Jean-Dominique Simonpoli, le directeur général de l'association Dialogues. *Il n'y a plus d'opposition à la ligne centrale car, sur tous les grands débats, existe une acceptation unanime des réalités économiques.* » François Chérèque, seul candidat à sa succession, est assuré d'être réélu pour un troisième et dernier mandat de quatre ans. « *Il n'a jamais été autant en position de force*, poursuit un expert en relations

sociales. *Il a nommé une commission exécutive à sa main et Laurent Berger, son successeur désigné dans quatre ans, qui a préparé le congrès, passe très bien en interne.* »

Il faut dire que le syndicat réformatrice se porte bien. Ses effectifs, encore inférieurs à ceux de 2002, sont repartis à la hausse : 30 000 adhérents de plus qu'il y a deux ans, à 833 108. Ses comptes 2009, certifiés « sans réserve » par Ernst & Young, laissent apparaître une gestion rigoureuse : les deux tiers des 32 millions d'euros de ressources de la confédération viennent des cotisations et le montant des réserves atteint 300 millions. Et surtout, la CFDT a montré depuis deux ans qu'elle était autant capable de proposer des solutions à la crise (le fonds d'investissement social, finançant des formations pour les salariés et chômeurs) que de contester les orientations du gouvernement tout en se maintenant aux commandes de l'intersyndicale avec la CGT. « *Rien ne peut se faire aujourd'hui sans la CFDT dans le mouvement contestataire car François Chérèque est le seul des grands leaders syndicaux à tenir ses troupes* », constate Xavier Lacoste, directeur général de l'entreprise de

conseil Altedia.

« Débats pédagogiques »

Après avoir donné quitus à la direction pour les quatre années passées, les 1 500 délégués vont projeter la centrale de Belleville dans l'avenir en arrêtant ses orientations jusqu'en 2014. Pas moins de 22 « débats pédagogiques » - sur la fiscalité écologique, la rémunération des dirigeants, les missions et les moyens des services publics, les nouveaux droits des salariés ou l'organisation interne - sont prévus. « *On veut bâtir une CFDT plus tournée vers les jeunes salariés et les très petites entreprises* », résume Laurent Berger. Bref, un « écocongrès » paisible - les rejets de CO2 seront limités et un bilan carbone, réalisé à l'issue des cinq jours de rencontres - de continuité mais aussi d'avenir, notamment sur les retraites où la centrale arrêtera jeudi, lors de trois débats, sa position définitive pour la dernière ligne droite de la réforme.

Marc Landré

Le Monde

Samedi 5 Juin 2010

Editorial - Analyses

Analyse

CFDT : la révolution réformiste de François Chérèque

Depuis huit ans qu'il est à la tête de la CFDT, François Chérèque a imprimé son sceau. Après son faux pas de 2003 - quand son soutien à la réforme des retraites de François Fillon a provoqué un séisme, avec la perte de plus de 80 000 adhérents en quatre ans -, il a redressé la barre. Il a entraîné sa centrale dans une véritable révolution réformiste. Celle-ci est au centre de l'"éco-congrès", du 7 au 11 juin à Tours, appelé ainsi parce qu'il est destiné à adopter une "*orientation durable*". Dans les textes du congrès, la CFDT assume crânement son réformisme. "*La CFDT*", souligne le projet de résolution, *porte une vision du syndicalisme qui la conduit, à partir de la défense des salariés, à vouloir transformer la société afin que l'ensemble des relations sociales soit marqué par la solidarité, la justice sociale et la démocratie.*"

Depuis le congrès de Grenoble en 2006, la CFDT a marqué des points sous la houlette de M. Chérèque. Elle a signé des accords importants sur la modernisation du marché du travail, et surtout la réforme de la représentativité syndicale. A travers une Intersyndicale, qui au départ à huit se délite, elle a pacifié et consolidé ses relations avec la CGT, parlant d'une "*dynamique de travail dans le respect des différences*". Pour la quatrième année consécutive, son nombre d'adhérents a progressé - 833 108 en 2009 (+ 2,3 %) - même si la part des moins de 30 ans reste très faible (7 %) et si le besoin de renouveler un appareil vieilli devient crucial. "*Dans dix ans, observe-t-elle, 63 % de nos responsables d'aujourd'hui seront à la retraite.*"

Mais à Tours, M. Chérèque, qui rêve d'une retraite construite à partir des "*spécificités*" des parcours professionnels et d'une "*unification*" des régimes public et privé, va s'opposer frontalement à la réforme préparée à la va-vite par Nicolas Sarkozy. "*Toute réforme exclusivement paramétrique ne visant qu'un équilibre purement comptable serait vouée à l'échec et inacceptable pour la CFDT*", proclame le projet de résolution. Une augmentation de la durée de cotisation ne serait "*acceptable*" qu'à "*la condition d'un partage des gains d'espérance de vie et d'une possibilité de choix renforcée*". Insensible aux signaux que le gouvernement a cru envoyer pour l'amadouer, M. Chérèque a martelé, le 31 mai sur France 2, que "*la CFDT ne peut pas s'engager dans une réforme qui remet en cause les 60 ans*". Sur les 23 débats prévus à Tours sur les 77 amendements au projet de résolution - 66 % des 1 757 déposés au départ ayant été refusés - 3 porteront sur les retraites. Mais le secrétaire général de la CFDT a toutes les chances d'en sortir, cette fois, renforcé.

Critiquant "*le pilotage tortueux*" du gouvernement et "*la conception directive de l'exercice du pouvoir*" de M. Sarkozy, la CFDT ne servira pas de béquille syndicale pour la réforme des retraites. Et l'opposition des députés UMP au projet de loi sur le dialogue social dans les très petites entreprises (TPE) - accusés de le vider de son contenu à partir d'"*une vision archaïque du syndicalisme*" - ne fait qu'accroître le divorce entre la CFDT et la droite.

Alors que M. Chérèque, 56 ans, va être réélu pour un troisième et dernier mandat de quatre ans à la tête de la CFDT, il a la satisfaction de voir que sa révolution réformiste a profondément imprégné sa centrale. Les résultats, livrés en mars, d'une enquête du Cevipof, sous la direction de Claude Dargent, Guy Groux et Henri Rey, à partir d'entretiens qualitatifs avec 79 militants et d'un questionnaire auprès de 1 500 adhérents actifs, montrent une parfaite osmose réformiste entre la base et le sommet. L'identité de la CFDT "*s'incarne dans le pragmatisme, le réalisme économique et le compromis*". "*Au sein de la CFDT*", souligne le Cevipof, *on peut se situer "très à gauche" et penser que la société dans laquelle on vit est une société de lutte des classes, tout en justifiant - sans aucune réserve - la nécessité de signer des compromis insatisfaisants et le bien fondé de la négociation collective comme mode essentiel de l'action syndicale.*" Les cédétistes recourent souvent à la grève, mais comme "*instrument au service de la négociation*". Inclinant très majoritairement à gauche, favorables à une économie de marché "*régulée*", ils ne sont pas dans une culture de rejet du capitalisme, légitimant les valeurs du syndicalisme et celles de l'entreprise, y compris le profit et "*les capacités d'entreprendre*".

Cet "*unanimité*" des adhérents peut, pour le Cevipof, "*à terme conduire à un affaiblissement des capacités de réflexion collective*" de la CFDT. Dans ce contexte, son principal défi est de "*modifier radicalement*" ses pratiques

syndicales. Le 18 juin 2009, le conseil national de la CFDT avait adopté un rapport de Marcel Grignard, secrétaire général adjoint, " Le syndicalisme à un tournant, oser le changement ". Il prône un aggiornamento qui vise à corriger d'importantes " faiblesses structurelles " et " obligera à des révisions déchirantes ". L'essentiel se retrouve dans le projet de résolution, même si la dimension autocritique est moins présente.

Pour renforcer " le lien avec les salariés " et le " syndicalisme d'adhérents " , le congrès devrait offrir des services nouveaux, " liés à l'accompagnement du parcours professionnel " , et expérimenter " une adhésion spécifique pour les jeunes ". Une démarche de proximité qui se veut à la hauteur de son ambition réformiste.

Michel Noblecourt

Courriel :

noblecourt@lemonde.fr

Editorialiste

Tous droits réservés : Le Monde
EB9873398270D408054F1CC0D20F31F88CA0D865B3B87392B493860

Diff. 367 153 ex. (source OJD 2005)

[Retour Sommaire](#)

Lundi 7 Juin 2010

Social-Eco

La CFDT attendue sur les retraites

Entre le premier projet de résolution et celui présenté au congrès, les militants ont fait réintégrer la revendication du maintien de l'âge légal de départ en retraite à 60 ans.

La crise a bouleversé la donne économique et sociale. Elle a aussi fait évoluer les positionnements syndicaux. La CFDT ouvre aujourd'hui son 47^e congrès à Tours, en inscrivant sa réflexion dans la « continuité ». Le syndicat reste toujours à la recherche de compromis, mais la priorité donnée à « la réduction des inégalités » fait bouger le curseur sur ce qui est ou non à ses yeux « acceptable ». En 2003, la CFDT avait jugé la réforme Fillon des retraites, basée sur un allongement de la durée de cotisation, « acceptable ». Elle s'affiche aujourd'hui en « opposition frontale » avec la réforme en cours. « En décalant l'âge de départ, le gouvernement accroît les inégalités vis-à-vis des carrières longues, de la

pénibilité et des carrières précaires », a assuré samedi dans un entretien à Ouest France François Chérèque, secrétaire -général de la confédération, qui sera réélu vendredi pour un dernier mandat.

La CFDT se sait attendue au tournant sur une question qui lui a fait perdre, après 2003, entre 80 000 et 100 000 adhérents. Et ce d'autant plus que, parmi les « contreparties » négociées en échange de sa signature, certaines n'ont jamais vu le jour. Si le dispositif carrières longues a favorisé le départ en retraite de salariés ayant commencé à travailler jeunes, celui sur la prise en compte de la pénibilité du travail pour obtenir des départs anticipés n'est toujours pas en place.

Dans ce contexte, les militants ont déjà remporté une bataille : rajouter,

dans le -projet de résolution amendé, une -revendication qui ne figurait pas dans le premier texte : le maintien de l'âge légal de départ à la retraite à 60 ans. Trois autres débats, cette fois sur des amendements non intégrés, sont attendus. Plusieurs syndicats proposent de supprimer un paragraphe sur les « conditions » de l'augmentation de la durée de cotisation. D'autres refusent de discuter des « contreparties » qui permettraient « d'unifier les régimes » (privé et public). Enfin, les 1 500 délégués vont se pencher sur le financement des retraites, certains proposant de taxer plus franchement les revenus financiers du capital.

Paule Masson

Lundi 7 Juin 2010

France

GUY GROUX DIRECTEUR DE RECHERCHE AU CNRS ET AU CEVIPOF

« La confédération a perdu l'exclusive des rapports avec les pouvoirs publics »

Question : Comment jugez-vous le bilan de la CFDT depuis son dernier congrès ?

Elle avait alors élaboré des propositions innovantes sur le développement durable, la sécurisation des parcours professionnels et la modernisation du syndicalisme. Elle a depuis fait avancer avec succès ces questions, avec notamment l'accord sur la modernisation du marché du travail et, bien sûr, la réforme de la représentativité syndicale. C'est pour elle l'aboutissement d'un très long travail et une vraie victoire. Ses effectifs sont repartis à la hausse après l'hémorragie de 2003, mais cela ne doit pas masquer le gros revers subi aux élections prud'homales de 2008, où elle a reculé de 3 points. C'est un lourd désaveu, qui a beaucoup interpellé ses instances dirigeantes et témoigne de la difficulté qu'elle a encore à faire comprendre son discours réformiste. La crise, enfin, lui a compliqué la tâche, mais la centrale a su sortir du lot. C'est la seule qui ait amené des propositions novatrices, qui ont débouché sur la création du Fonds d'intervention sociale (Fiso) et le

développement de la formation pendant le chômage. Elle a su tenir son rôle et apparaître pragmatique et responsable.

Question : Comment évolue son influence ?

La CFDT reste souvent moteur dans le débat d'idées. Mais, aujourd'hui, être force de proposition ne suffit pas. Il faut aussi être une force de mobilisation et la CFDT reste, dans ce domaine, très loin de la CGT. Ses équipes sont très actives dans les entreprises, y compris lors de conflits durs, mais elle est moins performante au niveau national. Elle souffre notamment de son érosion dans la fonction publique, qui constitue généralement les gros bataillons des manifestants. Surtout, la CFDT a perdu l'exclusive des rapports avec les pouvoirs publics, comme elle pouvait l'avoir après le plan Juppé de 1995. Suivant son conseiller social, Raymond Soubie, Nicolas Sarkozy a compris qu'il fallait limiter l'opposition syndicale pour faire avancer les réformes. Cela nécessite de replacer la CGT au centre du jeu et de ne plus s'appuyer prioritairement sur les syndicats

réformistes, CFDT en tête.

Question : En se rapprochant de la CGT, la CFDT ne brouille-t-elle pas son image ?

Je ne pense pas. C'est une coalition naturelle des puissants, mue par le sentiment commun que l'unité est devenue incontournable pour espérer peser. La réforme de la représentativité de 2008 est venue sceller ce besoin d'unité, mais c'est un mouvement en germe depuis le début des années 2000, suite à l'avènement de Bernard Thibault à la tête de la CGT. Ce rapprochement s'inscrit dans la démarche de la CGT visant à mieux reconnaître et légitimer un syndicalisme de négociations collectives. Il a d'ailleurs suscité plus de remous au sein de l'organisation de Bernard Thibault qu'au sein de la CFDT, désormais amplement pacifiée en interne.

**PROPOS RECUEILLIS PAR
DEREK PERROTTE**

Guy groux
Directeur de recherche au CNRS et AU CEVIPOF

Tous droits réservés : Les Echos
819EC32C8E406F0C05DC1600E40DF16C8550486D735B7A83E6DC EE2

Diff. 140 313 ex. (source OJD 2005)

[Retour Sommaire](#)

Lundi 7 Juin 2010

France

Réforme des retraites : tous les regards braqués cette semaine sur le congrès de la CFDT

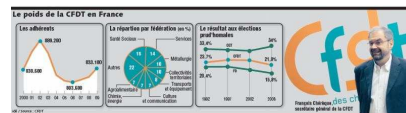
Le 47^e congrès de la CFDT s'ouvre aujourd'hui à Tours. Les 1.500 délégués devront fixer les orientations sur la réforme des retraites, en particulier sur la durée de cotisation. Le gouvernement suivra les débats avec attention avant de présenter son projet de loi. François Chérèque, assuré d'être réélu, veut donner un deuxième souffle à son syndicat.

C'est une CFDT sous pression qui ouvre aujourd'hui son 47^e congrès, à Tours. A peine remise du traumatisme de son soutien à la réforme des retraites de 2003, elle est désormais à l'heure des choix sur la nouvelle réforme en préparation. Pour chasser les fantômes, son numéro un, François Chérèque, a d'ores et déjà indiqué que « la CFDT ne peut pas s'engager dans une réforme qui remet en cause les 60 ans », une position que le congrès entérinera sans aucun doute. A défaut d'avoir obtenu la grande réforme systémique qu'elle réclame, la centrale va surtout débattre d'un nouvel allongement de la durée de cotisation. La confédération est prête à l'accepter et les quelque 1.500 délégués présents au congrès devront décider s'ils s'y résignent. Et fixer les contreparties qu'ils en attendent. « Il faut qu'on transforme ce moment particulier en une chance : les militants de la CFDT vont être les seuls qui vont pouvoir décider de la position de leur organisation en plein débat », explique François Chérèque.

Taxer les profits des entreprises
Le ton s'annonce offensif. Le ministre du Travail, Eric Woerth, a pris le risque de braquer les militants en confirmant ces derniers jours qu'il compte privilégier une approche individualisée et médicalisée de la pénibilité, un dossier cher à la CFDT. Celle-ci estime que la droite a trahi ses engagements de 2003. Les troupes sont aussi opposées à toute remise en cause du dispositif

carrières longues, que le gouvernement entend sauvegarder mais « aménager ». L'apport de nouvelles ressources sera aussi au coeur des débats. François Chérèque préconise notamment la taxation des bénéficiaires non réinvestis des entreprises pour alimenter le Fonds de réserve des retraites.

Le gouvernement l'a dit ouvertement : il suivra avec attention la teneur des débats. La CGT aussi ! Si le congrès entérine la hausse de la durée de cotisation, cela incitera l'exécutif à jouer aussi sur ce curseur dans la réforme, en plus du relèvement de l'âge légal. Le congrès influera peut-être aussi sur les contreparties qui figureront dans le projet de loi, attendu entre le 15 et le 20 juin. C'est en tout cas l'objectif de la CFDT : peser sur la réforme sans la soutenir pour autant.



Sous le signe de l'autocritique
Les enjeux de pouvoir internes sont plus limités. Dans une centrale où il ne rencontre plus d'opposition frontale, François Chérèque, candidat unique à sa succession, est assuré d'être reconduit pour un troisième mandat de quatre ans, son « dernier ». Les mouvements seront aussi limités au sein de la commission exécutive, avec les arrivées attendues de Veronique

Descacq (banques) et Patrick Pierron (chimie), auxquels s'ajoute Laurent Berger, successeur annoncé de François Chérèque, déjà entré à la commission il y a un an.

Plus que les hommes, c'est l'organisation de la CFDT qui sera au coeur des réflexions d'un congrès placé sous le signe de l'autocritique. La centrale a arrêté l'hémorragie de départs mais elle peine à trouver un second souffle électoral (lire ci-dessous). Sur fond de réforme de la représentativité, elle juge « urgent » de repartir à la conquête du terrain pour mieux traduire en adhésions la montée en puissance dans le débat public des thèmes qu'elle porte depuis longtemps, comme la sécurisation des parcours professionnels et la revalorisation de la négociation collective. Dans un glissement - plus qu'un véritable virage - mêlant volontarisme et humilité, la CFDT veut « s'appuyer davantage sur les militants pour bâtir les revendications » et « rechercher des solutions collectives qui prennent en compte les aspirations individuelles ». Pour cette organisation très pyramidale et marquée par le culte de la défense de l'intérêt général, c'est une petite révolution culturelle que François Chérèque tient à placer au coeur de son dernier mandat. L'intention est affichée dans le discours depuis longtemps. Il faut maintenant des résultats.

Le calendrier Aujourd'hui : ouverture du congrès et présentation du rapport d'activité par François Chèreque. Demain : discussions sur le rapport d'activité. Mercredi : présentation de la résolution générale par Laurent

Berger, secrétaire national. Jeudi : poursuite des débats sur la résolution générale (dont ceux sur les retraites), élections du bureau national et de la commission exécutive. Vendredi : vote de la résolution et clôture par le

secrétaire général.

D. P.

Tous droits réservés : Les Echos
EA98333C8D00380C359B1CD09C0C51408790186823A573AD7B53ED0

Diff. 140 313 ex. (source OJD 2005)

[Retour Sommaire](#)



Edition de La Tribune

Lundi 7 Juin 2010

Evénement

François, Bernard, Nicolas : un drôle de jeu à trois

En dépit des tentatives de division de l'Élysée, les leaders de la CFDT et de la CGT affichent une entente parfaite.

À chaque manifestation, ils sont bras dessus bras dessous derrière la banderole du carré de tête. Lorsque le premier juge inacceptable la copie du gouvernement sur les retraites, le second renchérit en déclarant que son organisation ne laissera pas passer le recul de l'âge légal de départ au-delà de 60 ans. Depuis quelques mois, et plus encore depuis le lancement officiel de la réforme des retraites, François Chérèque et Bernard Thibault affichent une entente parfaite. D'ailleurs, jeudi, lorsque les délégués CFDT débattront des retraites, le leader de la CGT fera partie des invités d'honneur du congrès de Tours.

Bien sûr, des ratés subsistent. En décembre, lors du congrès de Nantes de la CGT, Bernard Thibault avait dû renoncer à accueillir son homologue de la CFDT de crainte qu'il n'essuie les lazzi des militants hostiles à un rapprochement entre les deux organisations. Sur le terrain, les

militants des deux confédérations sont plus souvent rivaux qu'alliés.

TROUVER LES CONTREPARTIES

Il n'empêche, la page du froid polaire entre les deux leaders est clairement tournée. En 2003, lorsque François Chérèque « tope » avec le gouvernement Raffarin sur la réforme des retraites, Bernard Thibault rompt toute relation avec le successeur de Nicole Notat. Ce n'est qu'en 2006, lorsque la CFDT rejoint l'intersyndicale opposée au contrat première embauche (CPE), que le climat se réchauffe. La position commune de 2008, qui redessine le paysage syndical au détriment des petites organisations, scelle leur pacte.

Avec cette alliance, les deux leaders syndicaux ont mis à mal la stratégie de l'Élysée sur la réforme des retraites. Sur le modèle du

compromis qu'il avait passé avec Bernard Thibault lors du changement de statut d'EDF ou de la négociation de la réforme des régimes spéciaux de retraite, Nicolas Sarkozy espérait pouvoir compter sur une opposition modérée de la CGT. Avec François Chérèque, le chef de l'État entretient des relations plus fraîches. Mais Éric Woerth et les conseillers de Nicolas Sarkozy s'emploient depuis des semaines à trouver les contreparties à même de convaincre la CFDT d'opter pour un silence bienveillant.

Pour l'instant, les propositions de l'exécutif ne semblent pas suffisantes, notamment sur la pénibilité (lire ci-contre). Prudent, le gouvernement a choisi d'attendre l'après-congrès de la CFDT pour dévoiler ses projets précis. Et tester la résistance du duo Chérèque-Thibault. Avec le secret espoir d'un retournement d'alliance en sa faveur... A. L.

Lundi 7 Juin 2010

France

Des fonctionnaires à reconquérir

Les résultats électoraux de la CFDT chutent chez les fonctionnaires. Son influence est particulièrement écornée dans la fonction publique d'Etat, où elle mise sur les nouvelles règles du dialogue social pour retrouver du poids.

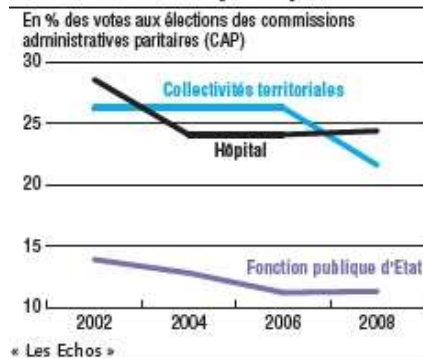
Privé, public, combat différent. Si la CFDT a réussi à reconquérir des troupes dans les entreprises après les départs massifs nés de son soutien à la réforme des retraites de 2003, elle peine à redresser la barre dans la fonction publique. En huit ans, ses résultats aux élections professionnelles y ont chuté de 3 à 4 points dans chacun des trois versants (Etat, hôpital, collectivités territoriales). A tel point qu'elle approche désormais de la cote d'alerte dans la fonction publique d'Etat : elle n'arrive qu'au cinquième rang et ses 11,3 % ne lui laissent plus beaucoup de marge pour assurer sa représentativité future (les seuils de représentativité dans le public ne seront fixés que cet automne, mais devraient avoisiner les 8 % à 10 %). « Notre influence est écornée dans la fonction publique d'Etat. On y est confronté à un syndicalisme corporatiste et catégoriel, face auquel l'approche très globale de la CFDT est plus difficile à faire passer. Nous devons en débattre », explique François Chérèque.

« Se rapprocher des agents »

Le recul de la CFDT a aussi des raisons qui lui sont plus propres. Ses troupes ont perdu de leur dynamisme, la base a été quelque peu négligée et

les positions du syndicat manquent parfois de clarté.

La présence de la CFDT dans la fonction publique



Le lancement de la reconquête est au programme du congrès. Avec la même logique que dans le privé : la CFDT veut « se rapprocher des agents » et renforcer un syndicalisme « au service des adhérents et des militants ». Sans basculer dans le corporatisme, il s'agit de mieux coller aux aspirations individuelles des agents. Tout est à faire, sans que cela passe par des changements organisationnels : ni la structure des fédérations ni leurs dirigeants ne devraient évoluer dans l'immédiat.

« Syndicalisme de proposition »

La CFDT estime que le temps va

jouer pour elle. La rénovation du dialogue social est en cours dans la fonction publique d'Etat, suite aux accords de Bercy de 2008, et les nouvelles règles du jeu pourraient redonner du poids aux réformistes. « La notion de corps perd de son importance au profit de la notion de collectif de travail, qui correspond mieux à notre approche et à notre savoir-faire », analyse Brigitte Jumel, secrétaire générale de l'Uffa-CFDT (qui chapeaute les fédérations de fonctionnaires). La centrale espère que le développement d'un dialogue social plus large et régulier enclenché par l'Etat employeur fera le jeu de son « syndicalisme de proposition » au détriment du « syndicalisme de posture » qu'elle reproche à la FSU ou à la CGT. Elle évite de mettre cet argument en avant, mais elle mise enfin sur la réforme de la représentativité pour récupérer des troupes de la CFTC (comme c'est déjà le cas dans le privé) et de la CGC, qui devraient, sauf très grosse surprise, perdre à terme le droit de s'asseoir à la table des négociations dans la fonction publique d'Etat.

D. P.

Lundi 7 Juin 2010

France

Elections, implantations : radiographie de la centrale

Le constat est dressé par François Chérèque dans le magazine « Liaisons sociales » : « Nous nageons en plein paradoxe. Revalorisation de la négociation collective, autonomie à l'égard du politique... Les orientations portées depuis trente ans par la CFDT se sont imposées à tous sans que celle-ci en recueille aujourd'hui un bénéfice électoral ou en syndicalisation. » Etat des lieux d'une centrale qui a stoppé l'hémorragie née de son soutien à la réforme des retraites de 2003 mais peine à retrouver une vraie dynamique.

· Deux tiers des troupes dans le privé
Les deux tiers des adhérents aux quelque 1.200 syndicats CFDT, répartis en 15 fédérations, travaillent dans le privé. Ses plus gros bastions se situent dans le secteur santé social, les services, la métallurgie, la chimie, la culture, l'équipement et les collectivités locales, mais cela ne reflète pas forcément le poids réel qu'elle y pèse. Elle est un acteur majeur du dialogue social dans le commerce et l'agroalimentaire, elle revient actuellement dans le jeu dans la métallurgie mais peine encore à s'imposer dans les services, un secteur en expansion où elle compte redoubler d'efforts. La CFDT souffre en outre d'une influence écornée dans

les hôpitaux et dans la fonction publique d'Etat (lire ci-contre).

· Une reprise encourageante mais timide des adhésions
Avec 833.108 adhérents revendiqués, la CFDT demeure la première centrale de France, devant la CGT (650.000 revendiqués), même si les modalités de comptage diffèrent. Elle est repartie de l'avant avec une progression légère mais continue depuis 2006, qui semble en outre s'accélérer : elle a gagné 18.500 adhérents l'an passé, son meilleur cru depuis 2002. Mais cette dynamique, née à la faveur de la crise, reste « trop fragile », pointe le rapport d'activité, et la centrale est loin d'avoir compensé les départs massifs qui ont suivi son soutien à la réforme de 2003 : en 2002, elle comptait 56.000 adhérents de plus qu'aujourd'hui. Ses finances restent toutefois très solides. Elle dispose, selon les comptes certifiés qu'elle vient de publier, de 296 millions d'euros de réserves.

· Des résultats électoraux décevants
« Un choc » : c'est ainsi que la CFDT qualifie ses résultats aux élections prud'homales de décembre 2008. Avec 21,8 % des suffrages, elle y a enregistré un recul de 3,4 points et son plus mauvais score en trente ans.

Le repli a touché tous les secteurs et a été très marqué chez les cadres, où la CFDT a rendu la première place à la CGC. Dans les entreprises, ses scores sont « globalement modestes et en dents de scie », constate Marcel Grignard, son numéro deux. Elle glane en moyenne de 20 % à 21 % des voix aux élections professionnelles, un à deux points de moins qu'il y a dix ans.

· Recherche jeunes désespérément
Comme les autres syndicats, la CFDT vieillit. Seuls 13 % des adhérents ont moins de trente-six ans et 7 % moins de trente ans. Dans dix ans, près du quart des troupes et, surtout, deux tiers des responsables seront à la retraite. « Ce chiffre impressionnant nous pousse à prendre cette question à bras-le-corps », souligne le rapport d'activité. L'équilibre hommes-femmes est en revanche satisfaisant, avec 46 % de femmes parmi les militants. Elles restent toutefois sous-représentées dans les instances dirigeantes.

D. P.

Mouvements sociaux

Samedi 5 Juin 2010

Société

La CFTC rejoint l'intersyndicale pour le 24 juin Les sans-papiers de l'Opéra Bastille continuent le combat

La CFTC a annoncé dans un communiqué qu'elle s'associait « activement » à la journée de mobilisation du 24 juin de l'intersyndicale (CFDT-CGT-FSU-Solidaire-Unsa), qui portera en grande partie sur la défense du droit à la retraite à soixante ans. En effet la centrale chrétienne regrette que l'âge du départ à la retraite ainsi que la durée de cotisation aient été les seules options privilégiées. Elle attend donc « les réponses du

gouvernement sur les questions de financement, de la pénibilité, des carrières longues ou encore d'une surcote incitative, ainsi que sur le niveau des pensions ».

Quelque 200 salariés sans papiers, évacués jeudi matin des marches de l'Opéra Bastille, à Paris, ont décidé dans la soirée de camper à nouveau devant le bâtiment pour protester contre le refus des autorités de les régulariser. « On est en bas des marches. On ne bouge plus. On est

prêt à reprendre la négociation tout de suite », a expliqué hier Raymond Chauveau, coordinateur du mouvement au sein de la CGT. Jeudi soir, la direction de l'Opéra Bastille a annoncé avoir saisi « les autorités compétentes, seules à même d'apprécier les moyens de rétablir un fonctionnement normal et sûr » de l'Opéra.

Actualité sociale

Lundi 7 Juin 2010

Tribune Idées

Un retour en arrière Pauvres « très vieux » Suicides à La Poste

(humanite.fr)

Le Secours populaire et les Restos du cœur (entre autres) font leur travail et les politiciens de se frotter les mains. Je n'ai cessé de m'interroger sur leurs actions et leurs discours ainsi que sur leurs renoncements permanents face aux pouvoirs économiques et financiers. Les peuples ne cessent de s'appauvrir et les écarts de revenus sont intenable. La France est un pays riche et pourrait l'être encore plus en mettant un terme à ces niches fiscales. Ce qui rend d'autant plus insoutenable l'explosion de la misère, c'est un retour en arrière manifeste.

(humanite.fr)

Invité de l'émission Parlons net, sur France Info, Alain Minc, le conseiller du président de la République, a évoqué le problème de l'assurance maladie. Pour régler « l'effet du vieillissement » sur les comptes de la Sécu, il a une solution toute simple, qu'il qualifie de « progressiste » : faire payer les « très vieux », qui coûtent trop cher selon lui à l'état. Le conseiller et ami de Nicolas Sarkozy évoque une anecdote personnelle : « J'ai un père qui a cent deux ans. Il a été hospitalisé quinze jours dans un service de pointe. Il en est sorti. La collectivité française a dépensé 100 000 euros pour soigner un homme de cent deux ans. C'est un luxe immense, extraordinaire pour lui donner quelques mois ou quelques années de vie. » Et de poursuivre qu'il trouve « aberrant » que l'état « m'ait fait ce cadeau, à l'œil ». Et il poursuit : « Je pense qu'il va bien falloir s'interroger sur le fait de savoir comment on va récupérer les dépenses médicales des très vieux, en ne mettant pas à contribution, ou leur patrimoine, quand ils en ont un, ou le patrimoine de leurs ayants droit. » Il s'en serait déjà entretenu avec

Nicolas Sarkozy. Que restera-t-il aux « très vieux » et « très pauvres » ? A part la corde, on ne voit pas. Il n'est en tout cas pas étonnant que seuls 17 % de nos aînés aient l'intention de voter pour Nicolas Sarkozy en 2012, contre 30 % pour un candidat de gauche. Une question : combien ont coûté à la collectivité les études de ce « conseiller expert » pour arriver finalement à autant de connerie ?

(humanite.fr)

Je suis factrice à Grenoble, ici c'est exactement la même chose. Tout est minuté, cadencé : le tri du matin est cadencé à 1 800 lettres par heure, un recommandé doit être distribué en une minute et demie, le trajet haut le pied est minuté sans tenir compte des feux rouges, des rues à traverser, des piétons sur le trottoir. Tout est comme cela. A vingt ans, on peut tenir le choc six jours sur sept, mais passé quarante ans, on a le poids de l'âge. Jour après jour, on récupère moins bien et le rythme sans cesse croissant du travail devient intenable.

Je suis sur une tournée allégée, car je fais partie de ces fonctionnaires qui ont eu la chance d'avoir un des rares postes à reclassement au vu de mon dossier médical. Le médecin du travail m'a dit au mois de septembre 2009 qu'une tournée adaptée, c'était fait pour les fonctionnaires dont on ne savait pas quoi faire. Les autres (CDI) avec la même « bobologie » étaient mis à la porte et aussi

Pauvreté : les associations doivent-elles suppléer les missions de l'état ? Fondateur : Jean Jaurès. Directeur : Patrick Le Hyaric. Société anonyme à directoire et conseil de surveillance. Société nouvelle du journal l'Humanité (SA 99 ans à compter du 1er janvier 1957). Capital social : 2 500 000 euros. Siège social : 164, rue

Ambroise-Croizat, 93528 Saint-Denis CEDEX. Tél. : 01 49 22 72 72. Service diffusion (fax) : 01 49 22 73 37.

Service aux abonnés : 01 55 84 40 30 - relationlecteur@humanite.fr.

Vente commerciale : 01 49 22 73 31.

Vente militante : 01 49 22 73 47.

Publicité : Comédiance.

Tél. : 01 49 22 74 43 (commerciale)/

01 49 22 74 53 (annonces classées)/

01 49 22 74 89 (annonces légales).

Directoire : Patrick Le Hyaric, président et directeur de la publication. Patrick Apel-Muller, directeur de la rédaction. Lin Guillou, secrétaire général, co-directeur de la publication.

Administrateur : Pierre Touchet.

Directeur de la diffusion : Daniel Cresson.

Conseil de surveillance : Michel Laurent (président), Claude

Baudry (Société des personnels), Lydie

Benoist, Edmonde Charles-Roux (Société des Amis), Denis

Cohen, Martine Dur lach, Soraya

Fremaux (Société des personnels), Alfred

Gerson (Société Humanité Investissement

Pluralisme), Dominique

Grador, Jean-Paul Magnon, Henri

Malberg (Société des lectrices et lecteurs de l'Humanité),

Nicolas Marchand, Jean-Charles

Nègre, Jean-Raymond Pacouret (Société des lectrices et lecteurs de

l'Humanité).

Composition : SGP. Impression : POP (La Courneuve), Mop

(Vitrolles), Nancy-Print, Ouest Print.

Numéro ISSN : 0242-6870.

Dépôt légal : date de parution.

Commission paritaire : 0510 C 79615.

Tirage du vendredi 4 juin 2010 : 65 920 exemplaires.

**Carduner Jean-Louis Claire
Suaudeau**

Tous droits réservés : L'Humanité
AD92E3778A80AA04D59F18302800919981E03264433474CAAD7D797

Diff. 55 629 ex. (source OJD 2005)

[Retour Sommaire](#)



Edition de La Tribune

Lundi 7 Juin 2010

Evénement

Déception sur la pénibilité au travail

Le gouvernement, qui a peur d'élaborer un dispositif coûteux, est taxé de frilosité par la CFDT et les autres syndicats.

Mais quelles seront donc les mesures « d'équité » de la réforme des retraites ? La CFDT a du mal à les cerner, ces jours-ci. Les discussions qui ont eu lieu la semaine dernière ne la poussent guère à l'optimisme. La réunion bilatérale entre la délégation CFDT et Sébastien Proto, le directeur de cabinet d'Éric Woerth, a plutôt viré au dialogue de sourds. Au programme : la prise en compte de la pénibilité au travail.

Sur ce sujet, le gouvernement n'a cessé de proclamer son intention d'avancer. Il l'a en tout cas mis en avant systématiquement, chaque fois qu'il a évoqué le report de l'âge légal de départ à la retraite au-delà de 60 ans. Pour autant, les syndicats - CFDT en tête - sont déçus de son approche. « Ils ont mis ce projet en avant, et maintenant ils nous expliquent que c'est trop compliqué », dénonce Jean-Louis

Malys, secrétaire national en charge des retraites à la CFDT, selon lequel « ils ont peur de mettre le doigt dans un dispositif trop coûteux ».

Résultat : la confédération a beau argumenter, présenter un projet « clé en main » avec définition d'un « parcours » de prise en compte de la pénibilité, assorti d'un principe simple (une année de retraite avancée pour dix ans de travail exposé à un risque), rien n'y fait. Elle n'est pourtant pas la seule : la CGT aussi a fait de la pénibilité un de ses chevaux de bataille, et affiche force propositions. En vain.

Non seulement le gouvernement et la majorité estiment que la prise en compte de la pénibilité au travail doit favoriser une « deuxième carrière », plutôt que de permettre de partir plus tôt à la retraite. Mais de plus, le gouvernement reste calé sur une logique individuelle et médicalisée

de la pénibilité, celle du Medef. Témoins, les propos d'Éric Woerth, jeudi soir sur TV5, évoquant un départ anticipé pour les salariés « usés physiquement » à condition « qu'on puisse le prouver ». Or, les syndicats plaident que l'exposition à certains risques professionnels entraîne des maladies qui ne sont pas toujours décelables à la cinquantaine, mais réduisent bel et bien l'espérance de vie (sept ans en moyenne pour un salarié exposé).

La CFDT est aussi déçue des intentions du gouvernement sur le dispositif « carrières longues ». Un dispositif qu'elle avait obtenu en 2003. Ses conditions d'accès, déjà restreintes en 2008, pourraient de nouveau être durcies, au motif que tout le monde doit participer aux efforts. Stéphanie Tisserond



Lundi 7 Juin 2010

Cahier spécial

Dans la spirale des stages

A l'origine censés offrir une formation aux étudiants, les stages se transforment souvent en véritable travail, peu ou pas payé, qui débouche rarement sur un emploi pérenne.

Tous les jeunes diplômés le savent : décrocher un premier emploi s'apparente de plus en plus à un parcours du combattant. Pour retenir l'attention des recruteurs, qui reçoivent parfois plusieurs centaines de demandes par jour, il est devenu indispensable d'ajouter à son CV quelques lignes d'expérience professionnelle. Des stages souvent non rémunérés, et même parfois coûteux.

Au départ, effectuer un stage constitue un atout pour les étudiants : il leur permet de se frotter au monde de l'entreprise, de s'assurer que le métier auquel ils se destinent leur correspond et de mettre en pratique leurs acquis théoriques. «*Ces stages aident aussi au recrutement dans la mesure où beaucoup d'entreprises demandent une expérience avant de commencer à travailler*», précise Bérengère Pagès, directrice des relations avec les entreprises à HEC, dont le cursus inclut 40 semaines de stage. Nombre de jeunes multiplient alors ces expériences préprofessionnelles, au point que l'on comptait 1,2 million de stagiaires en 2008, en augmentation de 50% par rapport à 2005, selon les chiffres du mouvement Génération précaire, qui réclame une réforme de ce type de travail et a dressé sur son site un palmarès des entreprises les plus opportunistes dans le domaine.

Car il y a un problème : d'apprentissage, le stage s'est peu à peu transformé en réel emploi. «*Les stages de fin d'études sont toujours plus nombreux, plus longs et s'apparentent à de véritables postes de salariés*», déplore Julien Bayou, cofondateur de Génération précaire. *Il y a un trou noir de l'emploi des jeunes diplômés qui passe dans les stages.*» Les missions assorties de vraies responsabilités, Amandine les a expérimentées. Cette jeune femme de 26 ans, aujourd'hui au chômage, vient d'achever un job de six mois dans une agence de communication parisienne pour valider son master 2 en communication et publicité. «*Sur certaines opérations, j'ai fini tard tous les soirs, en moyenne jusqu'à 22 heures, et j'ai même travaillé une nuit entière*», raconte-t-elle ; tout en déplorant le «*manque de reconnaissance*» de son entreprise.

Ces jeunes représentent en effet une main-d'œuvre souple, qu'il faut certes former, mais qui permet de faire tourner la boutique presque gratuitement. Car si depuis le 24 novembre 2009, la loi impose aux employeurs de payer les stages de plus de deux mois, cette «*gratification*» est loin de s'apparenter à un salaire : 417 euros nets par mois pour un temps plein. «*Un stage ne coûte presque rien à*

l'entreprise et lui évite les cotisations sociales, les congés payés ou la prime de précarité. C'est beaucoup d'argent économisé par rapport à un CDD», expose Julien Bayou. Sans compter que rien n'empêche les employeurs de proposer des stages plus courts, par exemple «*un mois et 29 jours*», pour éviter de déboursier le moindre sou.

Les étudiants, eux, doivent mettre la main à la poche. Les repas, cartes de transport voire loyer peuvent être à leurs frais. Pire, certains paient pour obtenir une convention de stage. Car la loi de 2009 interdit aux entreprises de prendre des stagiaires hors cursus. Les forums Internet regorgent alors de plans de jeunes en galère d'emploi qui tentent, coûte que coûte, de se réinscrire dans une formation pour décrocher un stage, dans l'espoir qu'il débouche sur une embauche. Au palmarès des combines pour obtenir le sésame : des diplômés d'études slaves, serbo-croates ou ukrainiennes, des formations universitaires éloquentement intitulées «*Stage post-formation*», ou des écoles plus ou moins fictives qui vendent des conventions de stage entre 450 et 850 euros. L'expérience a quelque fois un prix...

Par Audrey Garric

Protection sociale



Lundi 7 Juin 2010

Événement

Un projet de réforme taille patrons

Selon les syndicats, plusieurs mesures visent à satisfaire le Medef, voire ont été soufflées par lui.

Il est au moins une personne en France qui applaudit, pour l'instant, le projet du gouvernement sur les retraites : c'est Laurence Parisot. En déclarant jeudi que seuls «*les salariés usés physiquement et qui peuvent le prouver*» pourront bénéficier d'un départ anticipé, le ministre du Travail, Eric Woerth, a donné - après le report de l'âge légal - un nouveau gage au Medef et à sa présidente, sur une réforme de plus en plus aux couleurs de l'organisation patronale.

«Provocation». Car qui dit preuve de l'atteinte physique dit visite médicale. Et cela, les syndicats n'en veulent pas. De la CFDT (lire pages 4 et 5) à la CGT, en passant par FO, la quasi-totalité des confédérations dénoncent un dispositif passoire, qui ne concernerait que les salariés déjà physiquement atteints au moment de la visite. Et laisserait de côté tous ceux dont l'état de santé, notamment pour les cancers professionnels, se dégraderait quelques années plus tard. «*Une véritable provocation à l'égard des salariés qui ont été exposés à la pénibilité, parfois pendant l'intégralité de leur carrière*», a vivement réagi jeudi l'organisation de Bernard Thibault, qui demande, comme les autres

syndicats, à ce que la seule exposition à des risques pouvant porter atteinte à l'espérance de vie (horaires atypiques, produits cancérigènes, postures pénibles) ouvre droit à un départ anticipé. Une mesure socialement juste, mais dont le coût potentiel a fait reculer l'exécutif, qui clame depuis plusieurs jours qu'il ne veut pas créer de nouveaux régimes spéciaux. «*Une position gouvernementale dictée une fois de plus par le Medef*», a beau jeu de dénoncer la CGT.

Les syndicats sont d'autant plus remontés que la prise en compte de la pénibilité devait constituer la principale contrepartie au report de l'âge légal, mesure centrale de la réforme. Et constituait déjà une réponse positive à une revendication éminemment patronale.

Résonance. La représentante du Medef, qui réclamait il y a trois ans un départ à la retraite à 63 ans, a même remonté ces derniers jours la barre à 65 ans. Tout en reprenant à son compte la sortie de Sarkozy sur Mitterrand. «*Si nous n'avions pas abandonné les 65 ans en 1983, nous serions aujourd'hui en train de discuter des excédents du régime d'assurance vieillesse*», a-t-elle

déclaré jeudi sur France Info. Le Président n'a pas mieux dit, le 25 mai, devant un parterre de militants UMP : «*Quand on pense à ce qu'a fait François Mitterrand en ramenant l'âge légal du départ à la retraite de 65 à 60 ans ! On aurait beaucoup moins de problème s'il s'était abstenu.*»

Etrange résonance, sur le fond comme sur la forme, entre l'avenue Bosquet et le Palais de l'Elysée. Même si le Président se serait bien passé d'un tel soutien, lui qui tente de distiller dans l'opinion l'idée d'une réforme juste. Reste que sur les trois principaux points du projet, deux au moins sont déjà largement inspirés du Medef. Le troisième, celui de la mise à contribution des revenus du capital, n'a pas encore été tranché. Eric Woerth a parlé d'une contribution «*significative*». A voir. Mais en cas de prélèvement plus symbolique que conséquent, la réforme portera définitivement la marque du patronat. Un positionnement que la gauche, à défaut de présenter un contre-projet crédible, ne se privera pas de dénoncer.

L.P.



Edition de La Croix

Lundi 7 Juin 2010

Autrement dit

portrait

François Chérèque, pas encore retraité

En congrès jusqu'à vendredi, la CFDT va réélire François Chérèque pour un troisième et dernier mandat, marqué à nouveau par une réforme des retraites

Il est des répliques qui marquent la mémoire collective : le 15 mai 2003, à 5 heures du matin, François Chérèque et ses homologues syndicaux sortent hagards d'une nuit de négociation avec le ministre du travail, François Fillon. « Le compte n'y est pas », déclare alors le secrétaire général de la CFDT. Mais, coup de théâtre, le soir même, à 18 h 45, il juge finalement le « compromis acceptable » devant une nuée de journalistes stupéfaits. Entre-temps, il y avait eu une journée à Matignon, en catimini, sans les autres syndicats. Là, le leader cédétiste avait obtenu, en contrepartie de l'extension aux fonctionnaires des 40 ans de cotisation, la possibilité de partir à 60 ans pour ceux qui ont commencé tôt et la promesse d'un minimum de pension de 85 % du smic pour une carrière complète. Suffisant ? Pour le PS qui, quelques jours plus tard, ovationne en congrès le cégétiste Bernard Thibault, héros du refus, c'est non. Pour plus de 30 000 militants CFDT, qui quittent en 2003 leur centrale pour rejoindre la CGT ou SUD, c'est non aussi. « Collabo », « social-traître », « jaune »..., les noms d'oiseaux pleuvent alors sur François Chérèque. « Il y a eu des menaces de mort et des courriers qu'on ne lui a pas montrés », se souvient-on dans son entourage. « En 2008, au moment de la réforme des régimes spéciaux, l'un de mes fils m'a dit : "J'espère qu'on ne va pas revivre 2003." J'en ai eu le moral dans les chaussettes toute la journée », confie-t-il aujourd'hui. Et

pourtant, François Chérèque, 54 ans la semaine dernière, ne regrette pas grand-chose. Certes, si c'était à refaire, il attendrait le feu vert de ses troupes avant de parler de « compromis acceptable ». On ne l'y reprendra plus. Durée de cotisation, convergence public privé, financement... au congrès de Tours qui s'ouvre aujourd'hui, « toutes les questions qui fâchent seront mises au vote », assure-t-il. S'il s'avoue tenté également par un système de retraites à points, sur le modèle suédois, « sur le fond, nous n'avons pas changé de position, insiste-t-il. Nous acceptons de débattre de la durée de cotisation en fonction de l'espérance de vie, si on réduit les inégalités. » Or là, « le gouvernement veut à la fois aller au-delà de 41,5 ans de cotisation et reporter l'âge légal à 62 ans. Dans aucun autre pays on ne fait les deux comme ça ! » Pas de signature, alors, cette année ? « Le principe même de cette réforme, qui accroîtrait les inégalités, n'est pas une base acceptable ! » s'emporte-t-il.

Il est comme ça, François Chérèque. Impulsif. Sanguin. Au siège de la CFDT, ses « colères du lundi matin », quand il revient bougon de son week-end en famille, sont légendaires. On lui pardonne : « C'est quelqu'un avec qui il est très agréable de travailler, il est respectueux », raconte une collaboratrice. Enfant, François vit dans une famille soudée, où la porte est toujours ouverte. Le père, Jacques, qui n'est encore ni numéro deux de la CFDT ni ministre du

gouvernement Rocard, est ouvrier sidérurgiste en Lorraine. La mère, Élisabeth, couve ses cinq garçons. « Mes parents étaient des chrétiens sociaux. J'allais aux scouts, le curé nous emmenait en colo, j'ai baigné dans ce milieu », raconte-t-il aujourd'hui. Mais, à 12 ans, changement de décor. Son père prenant des responsabilités, la famille déménage en banlieue parisienne. Au lycée de Sarcelles, un prof de physique enrôle « tout ce qui fait 20 cm de plus que la moyenne » dans l'équipe de rugby locale. François Chérèque, deuxième ligne impétueux, se retrouve capitaine d'une « équipe black-blanc-beur ». Dans son bureau de Belleville, un ballon ovale témoigne de cette époque.

Alors que ses frères sont « des petits génies des mathématiques (1) », lui se démarque. Ambidextre, dyslexique, insomniaque, un peu rebelle... « J'ai eu droit à toute la batterie de l'ado perturbé », résume-t-il. Aidé par un psychologue, il décide de devenir éducateur spécialisé. En formation, il tente de se syndiquer à la CFDT. Mais les caciques locaux, pas ravis d'accueillir le fils d'un des acteurs du recentrage de la centrale, lui refusent par trois fois la carte. Une fois syndiqué et diplômé, il veut créer avec des copains un centre pour les enfants autistes à la montagne. Mais il sera le seul à s'installer pour de bon à Digne-les-Bains, dans les Alpes-de-Haute-Provence, où il se fait embaucher à l'hôpital. Il y

rencontre une infirmière, Marinette, aujourd'hui sa compagne et la mère de ses deux garçons. Et y fait ses armes de syndicaliste.

Il va pourtant devoir quitter ce qu'il décrit comme un paradis au début des années 1990. On l'appelle en région parisienne pour repeupler la fédération santé-sociaux, anémiée par le départ des opposants de l'ère Notat. Il promet à sa femme que ce ne sera « que » pour douze ans. Mais François Chérèque, qui, grâce aux « développeurs », ces militants formés pour recruter, double les adhésions en dix ans, est apprécié à Paris. Yolande Briand, qui fut son adjointe à la fédération, se souvient de sa première manif à Paris en novembre 1995. « Nicole Notat s'est fait agresser. François s'est interposé, il a servi de punching-ball. » Nicole Notat apprécie cette pugnacité. Elle le met en orbite pour prendre sa succession. Ce sera chose faite en juin 2002.

L'année d'après, cette pugnacité sera son seul bouclier. Retraites,

intermittents du spectacle, chômeurs recalculés, la CFDT n'en finit plus d'être contestée sur les dossiers qu'elle a soutenus. François Chérèque descend alors dans l'arène pour éteindre le feu. Il lance 40 débats sur les retraites. « François ne fuit pas. Au contraire, le contact avec les militants, il adore ça. Et comme il est sincère, il convainc », explique son entourage. « Il a su remettre le débat au centre de la CFDT », renchérit Pierre Héritier, l'un des anciens dirigeants. « On a une culture du rapport de force différente, mais globalement, Chérèque incarne bien la CFDT », confirme André Milan, patron de la fédération des transports, qui a vu les plus gros départs en 2003.

En 2006, la mobilisation victorieuse contre le contrat première embauche (CPE) remet du baume au cœur des troupes. Et c'est une CFDT apaisée qui réélit François Chérèque avec un score record de 90 % des voix. Commence alors le temps de la reconquête. Après trois ans de

brouille, les relations sont renouées avec Bernard Thibault, en proie lui aussi aux affres du recentrage. Représentativité syndicale, Europe, flexisécurité, conditions de travail, mesures anti-crise, fiscalité... les propositions de la CFDT et sa stratégie - arracher par la négociation si possible, par la mobilisation sinon, des avancées sociales, coûte que coûte - redeviennent audibles. Les adhésions remontent pour la quatrième année consécutive, même si, avec 833 000 syndiqués, la CFDT est loin des 870 000 d'avant 2003. Il reste donc quatre ans à François Chérèque pour transformer l'essai. Car, annonce-t-il, « sauf accident, ce sera mon dernier mandat ». Il aura alors 58 ans. Pas encore l'âge de la retraite. « Je ne sais pas ce que je ferai, mais je sais ce que je ne ferai pas : je ne serai pas éducateur et je ne ferai pas de politique. »

NATHALIE BIRCHEM

(1) Comme il le raconte dans « François Chérèque, un portrait », diffusé ce soir sur Public Sénat, à 18 h 30 et 22 h 30.

Tous droits réservés : La Croix
5A9093EF8E802D06E5971650CA05517F8F20486BD3387917CD16DBD

[Retour Sommaire](#)

Tour d'Europe des politiques du « vieillissement actif »

Les pays qui ont un fort taux d'emploi des seniors ont privilégié une stratégie sociale-démocrate ou libérale. La France tâtonne

La France détient le record du nombre d'années passées à la retraite. Selon les chiffres de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), les hommes français passent en moyenne vingt-quatre ans et demi de leur vie à la retraite, contre dix-huit ans en moyenne dans les autres pays occidentaux. Cette durée atteint vingt-huit ans pour les femmes, contre vingt-trois ans dans l'OCDE. Cette situation s'explique notamment par l'espérance de vie, l'une des plus élevées au monde, et les préretraites qui ont été massivement utilisées par les entreprises. Les hommes quittent le marché du travail en moyenne à 58,7 ans, alors qu'ils partent à 63,5 ans dans les autres pays de l'OCDE.

Comme, à l'autre bout de la pyramide des âges, le taux d'emploi des jeunes est faible, « tout l'effort du financement des retraites repose essentiellement sur une seule génération », souligne Monika Queisser, chef de la division des politiques sociales à l'OCDE. L'une des conséquences est que la France se situe au-dessous du taux de remplacement des pensions moyen (59 %) des pays de l'OCDE : un retraité français touchait en moyenne 54 % de son salaire moyen en 2006. C'est bien plus qu'au Royaume-Uni (31 %) et qu'en Allemagne (44 %), mais beaucoup moins qu'en Suède (62 %), en Autriche (80 %) ou au Luxembourg (88 %). « La réforme en

France est difficile parce qu'il y a un problème majeur d'emploi des seniors. Il faut faire en sorte qu'il existe un marché du travail pour eux », estime Monika Queisser.

Certains de nos voisins européens ont pris ce problème à bras-le-corps, en multipliant les campagnes pour promouvoir l'emploi des seniors et en luttant activement contre les discriminations liées à l'âge. « Un senior qui sait qu'il n'est pas embauché en raison de son âge doit pouvoir se défendre », estime Anne Sonnet, spécialiste des politiques de l'emploi à l'OCDE. Au Royaume-Uni ou en Finlande, le nom des entreprises modèles ou des cancrs en matière d'emploi des seniors sont rendus publics, un peu comme le ministère du travail français avait tenté de le faire en février dernier pour la prévention du stress.

En Allemagne, les seniors au chômage perçoivent une compensation partielle pour perte de revenu s'ils acceptent un emploi moins payé que le précédent. Et les employeurs qui recrutent des personnes de plus de 50 ans reçoivent une subvention. Aux Pays-Bas, les salariés cotisent depuis 2004 pour un compte d'épargne individuel, qui leur permet de disposer de trois années pour élever leurs enfants, se former ou partir plus tôt à la retraite. Mais rien ne vaut un salarié bien informé. Ainsi, les salariés suédois reçoivent chaque année une « enveloppe orange » leur indiquant le montant de la retraite mensuelle qu'ils

percevront en fonction de différents âges de départ.

Érigée en modèle, la politique de promotion du vieillissement actif des pays scandinaves repose sur un aménagement des carrières et conditions de travail, ainsi qu'une forte mobilisation sociale pour encourager les entreprises à former et embaucher les seniors. « Une telle adaptation est aussi possible parce qu'il existe une forte égalité des salaires et que ceux-ci n'augmentent pas trop avec l'âge », note Henri Sterdyniak, chercheur à l'Office français des conjonctures économiques (OFCE). Se rapprocher de ce modèle supposerait donc un changement de mentalité. « La France pourrait progressivement réduire les hausses liées à l'âge, tout en augmentant les salaires des jeunes. »

La stratégie libérale, adoptée par des pays comme le Royaume-Uni, a consisté à la fois à réduire les possibilités de préretraites, à allonger la durée des carrières et à diminuer le montant des retraites. « Les seniors, résume Henri Sterdyniak, sont alors contraints de continuer à travailler à mi-temps une fois à la retraite. »

« Il faut faire en sorte qu'il existe un marché du travail pour les seniors en France. »

A. C.

Le Monde

Dimanche 6 Juin 2010

Politique

Relèvement de l'âge de la retraite : ce que font les autres, ce que projette la France

Repousser l'âge et augmenter la durée d'assurance ferait du système français l'un des plus durs

L'existence en France d'un âge légal de départ à la retraite, qui est l'un des plus bas d'Europe, et les réformes des retraites engagées dans la plupart des pays industrialisés servent fréquemment à la majorité pour invoquer la nécessité de remettre en cause la retraite à 60 ans.

Ce que ne dit pas l'exécutif ou l'UMP, et qui ressort des travaux du Conseil d'orientation des retraites (COR) est que le gouvernement, s'il persiste dans son intention de relever simultanément l'âge légal, l'âge de la pension complète (65 ans) et la durée de cotisation, fera du système de retraite français l'un des plus durs d'Europe.

La France n'est pas une exception. Les Etats-Unis dès 1983, la plupart des pays européens ainsi que le Japon et le Canada, depuis le début des années 1990, ont réformé leurs systèmes de retraite, rappelle le COR dans une lettre de juin 2009 toujours d'actualité.

Ces réformes, qui visaient généralement à assurer la stabilité financière des régimes de retraite et à garantir une meilleure équité, ont cherché à favoriser l'augmentation de la durée d'activité. Elle présente en effet l'avantage " *d'accroître la masse des cotisations, de freiner l'augmentation de la masse des pensions et de préserver, moyennant un prolongement d'activité, le niveau des taux de remplacement* " .

Mais les moyens mis en oeuvre pour

obtenir cet allongement varient. Certains pays ont décidé d'accroître la durée de cotisation nécessaire pour obtenir une pension à taux plein. Ce fut le cas en Espagne (quarante et un ans de contribution en 2012) et en France, à l'occasion des réformes de 1993 et de 2003.

Le relèvement des âges légaux de la retraite a été plus fréquemment utilisé. Soit que les gouvernements aient décidé de repousser l'âge minimum d'ouverture des droits, fréquemment fixé à 65 ans en Europe. Soit qu'ils aient choisi de reculer en même temps l'âge de la pension à taux plein (65 ans en France).

Spectaculaire

L'Allemagne, par exemple, a programmé de relever progressivement de 65 à 67 ans entre 2011 et 2029 l'âge minimum de la pension. Mais même à cette date, les Allemands pourront continuer à partir à la retraite à 63 ans s'ils ont cotisé trente-cinq ans. Pour la pension complète, l'âge sera décalé de deux ans à 67 ans, les 65 ans subsistant pour les personnes ayant cotisé quarante-cinq ans.

Le Royaume-Uni est allé plus loin en fixant un âge minimum de 68 ans, mais à l'horizon de 2046. Actuellement, les Britanniques partent à 65 ans pour les -hommes et à 60 ans pour les femmes. Pour obtenir une pension complète, il faut avoir atteint cet âge minimum et pouvoir en plus justifier de quarante-

quatre ans de contribution pour les hommes et de trente-neuf ans pour les femmes.

En contrepartie, toutefois, de cette spectaculaire retraite à 68 ans en 2046, la durée de cotisation a été ramenée à trente ans : ce qui sera moins pénalisant pour les Britanniques rencontrant des difficultés d'emploi (carrière incomplète, temps partiel subi, etc.).

La plupart des autres pays, fait observer le COR, ont " *uniquement retardé l'âge nécessaire pour bénéficier d'une pension complète* " . Autrement dit, ils ont laissé le choix à leurs actifs de partir à la retraite aux mêmes âges, mais avec une pension dont le niveau baissera au fil des générations.

Le COR fait aussi remarquer que les réformes achevées ou en cours dans les pays industrialisés sont " *très étalées dans le temps, le relèvement des âges étant très progressif* " , par paliers d'un à deux mois par an la plupart du temps. En outre, elles ont été décidées souvent de nombreuses années avant qu'elles entrent en vigueur. Seules les réformes japonaises de 2001 et italienne de 2007 - d'ailleurs progressives - ont été applicables dès leur promulgation, précise le Conseil.

Le gouvernement français a l'intention de faire appliquer la réforme dès le 1er janvier 2011. S'il devait en outre repousser les bornes d'âge de la retraite à 62-67 ans ou 63-68 ans - ce qu'il envisage -, tout en -

rallongeant la durée de cotisation, déjà censée passer à quarante et un ans en 2012, les Français se trouveraient du point de vue des paramètres de la retraite dans l'un des systèmes les moins favorables des pays industrialisés.

Or ils sont déjà dans un des pays européens qui, Italie et Suède exceptés, a le plus allongé la période d'activité prise en compte dans le calcul des pensions (les vingt-cinq meilleures années dans le privé) et qui a adopté le mode d'indexation des retraites - sur les prix au lieu des salaires - le moins favorable aux retraités.

Claire Guélaud

Les différents âges de la retraite

Il y a plusieurs âges de la retraite, et ils sont loin de toujours coïncider avec la cessation de l'activité professionnelle. Les seniors passent, pour une bonne partie d'entre eux, par une période d'inactivité et/ou de chômage avant de pouvoir liquider leur pension.

Age minimum de la retraite en 2008 60 ans au Japon et en France, 61 ans en Suède, 62 ans aux Etats-Unis, 65 ans en général en Europe de l'Ouest.

Age moyen de sortie du marché du travail 62 ans en 2007, selon le COR, dans les principaux pays industrialisés.

Age du taux plein en 2008 En France, 65 ans, ou à partir de 60 ans, à condition d'avoir cotisé 40,25 ans.

Durée de cotisation en 2008

Selon les pays, de 35 à 44 ans.

Les cas japonais et suédois

En 2007, les Japonais travaillaient jusqu'à 69,5 ans pour les hommes (66,5 ans pour les femmes) pour un âge de départ à la retraite de 60 ans. Les Suédois, qui pouvaient partir à 61 ans, travaillaient

jusqu'à 64,2 ans pour les hommes (63,6 ans pour les femmes).

Leurs pensions se trouvent ainsi améliorées.



Samedi 5 Juin 2010

Repères

La « mère des réformes » au crible

Retraites : un « tabou » peut en masquer un autre

Verra-t-on d'ici à deux décennies, dans l'Hexagone, des dames de 70 ans officier aux caisses des supermarchés, s'occuper de pensionnés à peine plus âgés qu'elles ou encore tenir un guichet comme c'est le cas aux Etats-Unis ? C'est fort probable si le gouvernement confirme son intention de reculer de trois ans, voire de cinq, l'âge auquel tous les assurés peuvent liquider leur retraite (soit 68 ou 70 ans), sans subir de décote sanctionnant leur nombre insuffisant de trimestres de cotisation. Pour l'instant, ce débat décisif a été largement occulté par l'enjeu politique du recul de l'âge légal de départ de la retraite, aujourd'hui 60 ans, considéré comme l'acquis social le plus symbolique par la gauche et le totem mitterrandien à abattre par la droite. Pourtant, Eric Woerth, ministre du Travail, confie volontiers que cet autre paramètre crucial des régimes de retraite devrait lui aussi « glisser », au risque d'aggraver de façon dramatique les inégalités au détriment des femmes, des travailleurs à temps partiel et de ceux qui ont pâti d'« accidents de carrière ». Ces cotisants (15 % des retraités en 2008) pourraient en effet

voir le montant de leur pension baisser de 2,25 % par trimestre manquant. De fait, ce changement de borne constitue un véritable saut dans l'inconnu. Car on sait déjà, d'après les données récoltées par la Caisse nationale d'assurance vieillesse (Cnav), que la génération née dans les années 70 dispose en moyenne, à l'âge de 30 ans, de sept trimestres cotisés de moins que la génération des années 50. Et le moins que l'on puisse dire, c'est que les jeunes arrivant sur le marché vincent nguyen / riva press du travail depuis 2008 ne sont pas à la fête. « *Il est décisif que la réforme à venir ne leur ôte pas tout espoir de profiter en retour de leurs cotisations* », s'inquiète Danièle Karniewicz, présidente de la Cnav et secrétaire générale de la CFE-CGC en charge de la protection sociale. « *En reculant cette borne de 65 ans, le gouvernement veut pousser à acquérir dans le privé des produits de capitalisation* », accuse, pour sa part, Denis Lalys, secrétaire général de la Fédération nationale des personnels des organismes sociaux CGT. Un risque que la CFDT ne sous-estime pas non plus. « *Les*

travaux du Conseil d'orientation des retraites ont bien montré qu'à jouer sur les seuls paramètres d'âge on ne règle pas la question des retraites en France », martèle Jean-Louis Malys, secrétaire national de la confédération.



Danièle Karniewicz, présidente de la Cnav.

LAURENCE DEQUAY